CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS PAYS TARUSATE

PROCES-VERBAL
du lundi 11 mars 2024 à 18h30

Sommaire

Liste des présents 3

Rappel de l'ordre du jour 4

Ouverture de séance 5

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE 5

QUESTION / COMMENTAIRE 5

1 - 20240311-001 - CIAS - CONVENTION MISE A DISPOSITION LOCAL RETRAITES TARTAS POUR LE SERVICE AUTONOMIE A DOMICILE (SAD) 5

Question / Commentaire 5

2 - 20240311-002 - CIAS - COMPTE DE GESTION 2023 6

Question / Commentaire 6

3 - 20240311-003 - CIAS - COMPTE ADMINISTRATIF 2023 7

Question / Commentaire 7

4 - 20240311-004 - CIAS - AFFECTATION DES RESULTATS 2023 8

Question / Commentaire 8

5 - 20240311-005 - EHPAD DES 5 RIVIERES - COMPTE DE GESTION 2023 10

Question / Commentaire 10

6 - 20240311-006 - EHPAD DES 5 RIVIERES - ERRD 2023 11

Question / Commentaire 12

7 - 20240311-007 - EHPAD DES 5 RIVIERES - AFFECTATION DES RESULTATS 2023 14

Question / Commentaire 15

8 - 20240311-008 - EHPAD DES 5 RIVIERES - RAPPORT D'ACTIVITE 2023 16

Question / Commentaire 16

9 - 20240311-009 - EHPAD DES 5 RIVIERES - TARIFS HEBERGEMENT ET DEPENDANCE 2024 17

Question / Commentaire 17

10 - 20240311-010 - EHPAD DES 5 RIVIERES - DOTATION 2024 - PLAN "BIEN VIEILLIR DANS LES LANDES" 19

Question / Commentaire 19

11 - 20240311-011 - EHPAD RESIDENCE DE MAA COMPTE DE GESTION 2023 20

Question / Commentaire 20

12 - 20240311-012 - EHPAD RESIDENCE DE MAA ERRD 2023 RESULTATS ET AFFECTATION DES RESULTATS 21

Question / Commentaire 22

13 - 20240311-013 - EHPAD RESIDENCE DE MAA RAPPORT D'ACTIVITE 2023 24
Question / Commentaire 24
14 - 20240311-014 - SERVICE AUTONOMIE A DOMICILE (SAD) - COMPTE DE GESTION 2023 .. 25
Question / Commentaire 25
15 - 20240311-015 - SERVICE AUTONOMIE A DOMICILE (SAD) - COMPTE ADMINISTRATIF 2023 26
Question / Commentaire 26
16 - 20240311-016 - SERVICE AUTONOMIE A DOMICILE (SAD) - AFFECTATION DES RESULTATS 2023 27
Question / Commentaire 27
17 - 20240311-017 - SERVICE AUTONOMIE A DOMICILE (SAD) - RAPPORT ACTIVITE 2023 28
Question / Commentaire 28

Liste des présents

Le Conseil d'Administration de la CIAS PAYS TARUSATE s'est réuni le lundi 11 mars 2024 à 18h30 sous la présidence de Patricia LOUBERE.

Nombre de conseillers élus: 33
Nombre de conseillers présents: 17
Nombre de conseillers représentés: 7
Nombre de conseillers absents: 9

Membres présents :
M. BATBY, Mme LOUBERE, Mme BLAISIUS, M. BOUTET, Mme COURROS, Mme DINCLAUX, Mme DUBOURG-DAUGREILH, Mme DUFAU, Mme DULAU, Mme GARRIDO, M. HAUQUIN, M. POCH, M. POSTIS, Mme PROSPER, M. SAUBANERE, M. SAUGNAC, Mme SOUBIROU

Absents :M. CIVEL, M. BENESSE, M. BIBES, M. HAUQUIN, M. DUBARRY, Mme DEHEZ, M. LARRIEU, Mme MALET, M. POUSSARD

Pouvoirs : Armandine BEAUGIER, Muriel BERGES, Jean-Marie DOUTHE, Jacques DURAND, Colette LAPEYRE, Laurent NOLIBOIS, Marie-Hélène PALLARES

Rappel de l'ordre du jour

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

DOSSIERS PRESENTES :

1 -20240311-001 CIAS - CONVENTION MISE A DISPOSITION LOCAL RETRAITES TARTAS POUR LE SERVICE AUTONOMIE A DOMICILE (SAD)
2 -20240311-002 CIAS - COMPTE DE GESTION 2023
3 -20240311-003 CIAS - COMPTE ADMINISTRATIF 2023
4 -20240311-004 CIAS - AFFECTATION DES RESULTATS 2023
5 -20240311-005 EHPAD DES 5 RIVIERES - COMPTE DE GESTION 2023
6 -20240311-006 EHPAD DES 5 RIVIERES - ERRD 2023
7 -20240311-007 EHPAD DES 5 RIVIERES - AFFECTATION DES RESULTATS 2023
8 -20240311-008 EHPAD DES 5 RIVIERES - RAPPORT D'ACTIVITE 2023
9 -20240311-009 EHPAD DES 5 RIVIERES - TARIFS HEBERGEMENT ET DEPENDANCE 2024
10 -20240311-010 EHPAD DES 5 RIVIERES - DOTATION 2024 - PLAN "BIEN VIEILLIR DANS LES LANDES"
11 -20240311-011 EHPAD RESIDENCE DE MAA COMPTE DE GESTION 2023
12 -20240311-012 EHPAD RESIDENCE DE MAA ERRD 2023 RESULTATS ET AFFECTATION DES RESULTATS
13 -20240311-013 EHPAD RESIDENCE DE MAA RAPPORT D'ACTIVITE 2023
14 -20240311-014 SERVICE AUTONOMIE A DOMICILE (SAD) - COMPTE DE GESTION 2023
15 -20240311-015 SERVICE AUTONOMIE A DOMICILE (SAD) - COMPTE ADMINISTRATIF 2023
16 -20240311-016 SERVICE AUTONOMIE A DOMICILE (SAD) - AFFECTATION DES RESULTATS 2023
17 -20240311-017 SERVICE AUTONOMIE A DOMICILE (SAD) - RAPPORT ACTIVITE 2023

Ouverture de séance

Le quorum étant atteint, Patricia LOUBERE, Vice-Présidente du CIAS, ouvre la séance.

Désignation secrétaire de séance : DINCLAUX Danièle

Mme Loubère excuse Mme Techeney

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le Conseil d'Administration,
A l'unanimité des membres présents et représentés

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 05/02/2024.

Question / commentaire

Pas de commentaire

1 - 20240311-001 - CIAS - CONVENTION MISE A DISPOSITION LOCAL RETRAITES TARTAS POUR LE SERVICE AUTONOMIE A DOMICILE (SAD)

Madame la vice-présidente expose,

Le SAD a sollicité la mairie de Tartas pour demander la mise à disposition d'un local.
Le local proposé est la salle dite « des retraités », située rue Jules Ferry - 40400 TARTAS.
La volonté de la commune étant d'apporter son soutien, notamment en autorisant à faire usage desdits locaux et équipements communaux. La présente convention a pour objet, notamment, de fixer les conditions dans lesquelles le CIAS du Pays Tarusate précité pourra les utiliser.
Cette occupation est faite à titre gracieux.

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
24	0	0	0

ADOPTE A L'UNANIMITE
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Question / commentaire

Mme Loubère : Pour rappel le SAAD (service d'aide à domicile) est devenu le SAD (service autonomie à domicile). La Mairie de Tartas a accepté de mettre à disposition un local qui servira aux ateliers cognitifs et moteurs 4 fois par mois.

Mme Courros demande quels jours auront lieu ces ateliers ?

M.Hucbourg : le jeudi après-midi, 2 fois par mois. Le fait de le faire à Tartas permet une meilleure centralisation.

2 - 20240311-002 - CIAS - COMPTE DE GESTION 2023

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
24	0	0	0

ADOPTE A L'UNANIMITE
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Question / commentaire

Pas de commentaire

3 - 20240311-003 - CIAS - COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Madame La Vice-Présidente présente au Conseil d'Administration l'exécution du budget 2023 du CIAS du Pays Tarusate. Le Compte Administratif se solde comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT	
Dépenses réalisées	1 521 835,69 €
Recettes réalisées	1 890 423,67 €
Résultat de l'exercice = excédent	368 587,98 €
Excédent reporté	39 840,67 €
Résultat cumulé après affectation résultat = excédent	408 428,65 €

SECTION INVESTISSEMENT	
Dépenses réalisées	304 656,42 €
Recettes réalisées	398 675,39 €
Résultat de l'exercice = excédent	94 018,97 €
Résultat cumulé après affectation résultat = excédent	94 018,97 €

RESULTAT GLOBAL EXCENDAIRE	502 447,62

Le résultat global de l'exercice est excédentaire et s'élève à 502 447.62 €.

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
24	0	0	0

ADOPTE A L'UNANIMITE
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Question / commentaire

Mme Loubère présente les vues d'ensemble des sections de fonctionnement et d'investissement.

4 - 20240311-004 - CIAS - AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Madame la Vice-présidente expose,

En fonctionnement :
Un excédent de fonctionnement de : + 368 587.98 €
Un excédent antérieur (002) reporté de : + 39 840.67 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : + 408 428.65 €

En investissement :
Un excédent d'investissement 2023 de : + 253 968.46€
Un déficit antérieur (001) de - 159 949.49€
Soit un résultat à la clôture de : + 94 018.97 €
Un déficit des restes à réaliser de : - 230 060.96€
Soit un besoin de financement de 136 041.99 €.

De fait nous retrouvons :
001 solde d'exécution reporté 2024 : + 94 018.97€
1068 excédents de fonctionnement capitalisés 136 041.99€ pour couvrir le besoin en financement corrigé des RAR

Madame La Vice-Présidente propose d'affecter les résultats d'exploitation de 2023 comme suit :

Résultat de fonctionnement au 31 décembre 2023 (002) : excédent 408 428.65 €
Affectation complémentaire en réserve (1068) : 136 041.99 €
Résultat reporté en fonctionnement (002) : 178 367.69€

Résultat d'investissement reporté (001) : excédent 94 018.97 €

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
24	0	0	0

ADOPTE A L'UNANIMITE
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Question / commentaire

Mme Loubère : Point sur le rapport d'activité du CIAS

Portage de repas
Une augmentation de 10 000 repas livrés sur l'année 2023 par rapport à 2022.
Le service livre à ce jour : UTDC, UTS, l'école de Rion, la Crèche de Rion, le centre de loisir de Rion, l'accueil de loisir de Meilhan, Caplandes, la crèche de Pontonx, la crèche de Tartas, la crèche d'Ygos, l'école de Souprosse, l'école de Carcarès et l'école de Meilhan.

Le portage de repas est une activité du CIAS forcément déficitaire :
En 2022 un déficit de 165 089€
En 2023 un déficit de 127 814€

Les prix de ventes et d'achat ont été révisés en 2023.
On arrive à contenir et résorber le déficit.
Il est prévu pour les écoles de lisser l'augmentation du coût de revient des repas jusqu'en 2026.

Bio-nettoyage
Le déficit est contenu grâce à une gestion plus ajustée des charges de personnel :
En 2022 : 66 350€
En 2023 : 57 917€

TUS

En 2023 : 140 personnes inscrites / 706 transports réalisés
48% de rendez-vous médicaux / 25% pour les courses / 7% pour les rendez-vous d'emploi / 17% pour les loisirs / 2% pour les démarches administratives.

5 - 20240311-005 - EHPAD DES 5 RIVIERES - COMPTE DE GESTION 2023

Il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter le Compte de Gestion 2023 dont les écritures sont identiques à celles de l'Etat des Réalisés des Recettes et des Dépenses (ERRD) 2023.

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
24	0	0	0

ADOPTE A L'UNANIMITE
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Question / commentaire

Pas de commentaire

6 - 20240311-006 - EHPAD DES 5 RIVIERES - ERRD 2023

Madame la vice-présidente expose,

L'exécution du Budget de l'EHPAD des Cinq Rivières, Budget annexe à celui du CIAS du Pays Tarusate, pour l'exercice 2023 est arrêté comme suit :

	Investissement	**Exploitation**
Dépenses	131.259,41 €	3.549.677,47 €
Recettes	40.132,63 €	3.497.129,72 €
Résultat de l'exercice 2023	**- 91.126,78 €**	**- 52.547,75 €**

Le tableau de passage des résultats à la CAF (Capacité d'Auto Financement) montre les éléments suivants :

(Pour rappel, le total des charges est diminué des comptes 675 « valeurs comptables des éléments d'actif cédés » et compte 68 « dotations aux amortissements, dépréciations et provisions ».

Le total des recettes est diminué des comptes 775 « produits des cessions d'éléments d'actif » et 777 « quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice » et 78 « reprises sur amortissements, dépréciations et provisions »).

Tableau de passage des résultats à la CAF :

	Investissement	Exploitation
Dépenses	131.259,41 €	3.549.677,47 €
Compte 68 « Amortissements & Provisions »		- 72.677,04 €
TOTAL	**131.259,41 €**	**3.477.000,43 €**

Recettes	0,00 €	3.497.129,72 €
Compte 777	5.599,72 €	0,00 €
Compte 78	4.100,00 €	0,00 €
TOTAL	**9.699,72 €**	**3.477.000,43 €**

CAF		**10.429,57 €**

Calcul de la Capacité d'Auto-Financement (CAF) :

Les dotations aux amortissements et provisions à hauteur de	+72.677,04 €
auxquelles on déduit la quote-part des subventions virées au compte de résultat :	- 9.699,72 €
Soit un total de :	+ 62.977,32 €
Le résultat comptable d'exploitation 2023 s'élève à :	- 52.547,75 €
On obtient donc une Capacité d'Auto-Financement de : 62.977,32 € - 52.547,75 € =	**+ 10.429,57 €**

Fond de Roulement d'investissement :

Pour mémoire, le résultat cumulé de 2022 laissait apparaître un cumul de	+ 99.436,99 €
L'apport au Fond de Roulement au 31/12/2022 était de	27.198,66 €
En 2023, les dépenses d'investissement se montent à	(-) 131.259,41 €
En 2023, les subventions d'investissement se montent à	+ 40.132,63 €
La capacité d'autofinancement (CAF) dégagée en 2023 est de	+ 10.429,57 €
Ainsi, en 2023, le Prélèvement sur le fond de roulement est de	**80.697,21 €**
De ce fait, le résultat cumulé d'investissement pour 2023 =	- 70.267,64 €

Quant à l'exploitation :

Pour mémoire :

	Investissement	Exploitation
Dépenses	131.259,41 €	3.549.677,47 €
Recettes + CAF	50.562,20 €	3.497.129,72 €
Résultat de l'exercice 2023	**- 80.697,21 €**	**- 52.547,75 €**
	Prélèvement sur le Fond de Roulement	A affecter

L'ERRD (présentation budgétaire de l'EHPAD) exige une ventilation de ce résultat selon les trois sections tarifaires que sont hébergement, dépendance et soin.

	Résultat 2023	Hébergement	Dépendance	Soins
Dépenses	3.549.677,47 €	1 836 688,12 €	477 726,46 €	1 235 262,89 €
Recettes	3.497.129,72 €	1 772 882,94 €	562 527,09 €	1 161 719,69 €
Résultats 2023	- 52.547,75 €	- 63 805,18 €	+ 84 800,63 €	- 73 543,20 €
Total à affecter	**- 52 547,75 €**	**- 63 805,18 €**	**+ 11.257,43 €**	

Il est donc constaté un résultat comptable à affecter de **– 52.547,75 €**, réparti de la façon suivante :

- Section Hébergement : - 63.805,18 €.
- Sections Dépendance & Soins : 11.257,43 €.

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
24	0	0	0

ADOPTE A L'UNANIMITE
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Question / commentaire

M.Meuris présente la synthèse de fonctionnement de l'ERRD

Taux d'occupation proche de 100% (99,78% sur le permanent et 98.54% sur le temporaire)
Moins de résidents à l'aide sociale

7 - 20240311-007 - EHPAD DES 5 RIVIERES - AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Il ressort de l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses 2023 les résultats cumulés suivants :

Section Investissement

Dépenses	131.259,41 €
Recettes	40.132,63 €
CAF	10.429,57 €
Résultat de l'exercice 2023	**- 80.697,21 €**

Pour mémoire, au 31/12/2023 :
-> Réserves affectées à l'investissement – Compte 10682 = 148.295,00 €

Section Exploitation

Dépenses	3.549.677,47 €
Recettes	3.497.129,72 €
Résultat de l'exercice 2023	**- 52.547,75 €**

L'ERRD (présentation budgétaire de l'EHPAD) exige une ventilation de ce résultat selon les trois sections tarifaires que sont hébergement, dépendance et soin.

	Résultat 2023	Hébergement	Dépendance	Soins
Dépenses	3.549.677,47 €	1 836 688,12 €	477 726,46 €	1 235 262,89 €
Recettes	3.497.129,72 €	1 772 882,94 €	562 527,09 €	1 161 719,69 €
Résultats 2023	- 52.547,75 €	- 63 805,18 €	+ 84 800,63 €	- 73 543,20 €
Total à affecter	**- 52 547,75 €**	**- 63 805,18 €**	**+ 11.257,43 €**	

Il est donc constaté un résultat comptable à affecter de **– 52.547,75 €**, réparti de la façon suivante :

- Section Hébergement : - 63.805,18 €.
- Sections Dépendance & Soins : 11.257,43 €.

Considérant l'ensemble de ces éléments, Il est proposé de l'affecter de la façon suivante :

Hébergement :

- Pour mémoire au 31/12/2022 :
  - Solde Compte 11031 - Report à nouveau bénéficiaire Hébergement = 25.731,26 €
  - Solde Compte 1068631 - Réserves de Compensation des Déficits d'Exploitation = 7.226,67 €
- Résultat 2023 – Hébergement = - 63.805,18 €

- Solde cumulatif du Résultat après Reprise des comptes 11031 & 1068631 = -30.847,25 €

-> Affectation du Résultat Hébergement 2023 au Compte 11931 – Report à nouveau déficitaire de la Section Hébergement = -30.847,25 €.

Dépendance et Soins :

- Pour mémoire au 31/12/2022 :
  - Solde Compte 11032 - Report à nouveau bénéficiaire Dépendance et Soins = 100.426,98 €
- Résultat 2023 – Dépendance et Soins = + 11.257,43 €
  - Résultat 2023 Dépendance = + 84.800,53€
  - Résultat 2023 Soins = - 73.543,20 €

-> Affectation du Résultat Dépendance et Soins 2023 au Compte 11032 – Report à nouveau bénéficiaire Dépendance et Soins = + 11.257,43 €.

- Solde cumulatif du Compte 11032 au 31/12/2023 = 111.684,41 €

Etat des Réserves (après affectation des résultats 2023)

Au 31 décembre 2023, le montant des Réserves de l'Etablissement est de 587.137,64 € et se décompose ainsi :

Réserves affectées à l'investissement : 148.295,00 €
- Compte 10682 – Réserves affectées à l'investissement = 148.295,60 €

Réserves de Compensation des Déficits d'Exploitation : 384.139,54 €
- Compte 1068631 – Hébergement = 0,00 €
- Compte 1068632 – Dépendance & Soins = 384.139,54 €

Réserves de Compensation des Charges d'Investissement : 54.703,10 €
- Compte 1068731 – Hébergement = 0,00 €
- Compte 1068732 – Dépendance & Soins = 54.703,10 €

Autres Provisions et Reports au 31/12/2023 (après affectation des résultats 2023) :
- 10685 : Excédents affectés à la couverture du BFR (réserve de trésorerie) = 0 €
- 11031 : Report à nouveau bénéficiaire Hébergement = 0 €
- 11032 : Report à nouveau bénéficiaire Dépendance et Soins = 111.684,41 €
- 11931 : Report à nouveau déficitaire Hébergement = - 30.847,25 €
- 11932 : Report à nouveau déficitaire Dépendance et Soins = 0 €
- 13 : Subventions d'équipement amortissables = 45.882,25 €
- 1392 : Subvention d'investissement inscrite au compte de résultat = 0 €
- 492 : Provisions pour Créances douteuses ou irrécouvrables = 5.900 €

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
24	0	0	0

ADOPTE A L'UNANIMITE
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Question / commentaire

Pas de commentaire

8 - 20240311-008 - EHPAD DES 5 RIVIERES - RAPPORT D'ACTIVITE 2023

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
24	0	0	0

ADOPTE A L'UNANIMITE
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Question / commentaire

Pas de commentaire

9 - 20240311-009 - EHPAD DES 5 RIVIERES - TARIFS HEBERGEMENT ET DEPENDANCE 2024

Le Département des Landes fixe les tarifs journaliers afférents à l'hébergement et à la dépendance de l'EHPAD des Cinq Rivières pour l'année 2024 comme suit :

- GMP Validé = 734
- Nombre de points GIR pondérés = 49.980
- Valeur du point GIR pour 2024 = 8,75 €

- Prix de journée (Tarif Hébergement) : 62,66 € à compter du 1er mars 2023
  65,60 € à compter du 1er février 2024

- Prix pour les personnes de - 60 ans : 84,94 € à compter du 1er mars 2023
  87,58 € à compter du 1er février 2024

- Prix de journée en accueil de jour : 40,00 €

- Part Logement : 45,92 €

- Il est retenu pour l'EHPAD des Cinq Rivières de Souprosse, au titre du Forfait global dépendance pour 2024 : 437.325,00 €. :

Produits issus de la tarification	437.325,00 €
Dotation du département des Landes	298.753,00 €
GIR 5 / 6	132.055,00 €
Dotation hors département	6.517,00 €

- Les tarifs dépendance retenus pour 2024 à compter du 1er février 2024 :

	Retenu 2023	Retenu 2024
GIR 1 / 2	24,73 €	24,93 €
GIR 3 / 4	15,70 €	15,82 €
GIR 5 / 6	6,66 €	6,71 €

- Les produits prévisionnels Hébergement sont :

➢ Hébergement permanent – Taux d'Occupation prévisionnel de 98 % = 1.285.663,23 €
- Dont Aide Sociale (11 Résidents) : 257.132,65 €
- Dont Usagers : 1.028.530,58 €

➢ Hébergement temporaire – Taux d'Occupation prévisionnel de 93 % = 66.526,30 €

➢ Accueil de Jour – Taus d'occupation prévisionnel de 35 % = 7.080 €

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
24	0	0	0

ADOPTE A L'UNANIMITE
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Question / commentaire

M.Meuris : Explique le calcul du GMP (GIR Moyen Pondéré).

Le GMP est à 734 et correspond à celui de mars 2020. Il est recalculé tous les 4 ans.

Mme Loubère : les personnes qui demandent l'aide sociale ne sont pas forcément ceux qui ont les plus bas revenus.

M.Meuris explique les modalités d'attribution de l'aide sociale. Il faut distinguer la feuille d'imposition, le patrimoine et les obligés alimentaires. L'attribution de l'aide sociale est effectuée par le département.

10 - 20240311-010 - EHPAD DES 5 RIVIERES - DOTATION 2024 - PLAN "BIEN VIEILLIR DANS LES LANDES"

En 2024, dans le cadre du Plan « Bien vieillir dans les Landes », il est alloué une dotation d'un montant de 65.000 € pour le Conseil Départemental des Landes pour maintenir les ETP créés dans ce cadre.

-> 1 ETP d'Aide-Soignante recruté par l'EHPAD en 2020.
-> 0,5 ETP d'AES/AMP ou d'Aide-Soignante recruté en 2021.
-> 0,5 ETP administratif / comptable recruté en 2021.

Les effectifs autorisés sont toujours à 51.90 ETP en 2024

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
24	0	0	0

ADOPTE A L'UNANIMITE
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Question / commentaire

M.Meuris : le département continue à nous accompagner financièrement pour maintenir ces emplois.

11 - 20240311-011 - EHPAD RESIDENCE DE MAA COMPTE DE GESTION 2023

Il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter le Compte de Gestion 2023 dont les écritures sont identiques à celles de l'Etat des Réalisés des Recettes et des Dépenses (ERRD) 2023.

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
24	0	0	0

ADOPTE A L'UNANIMITE
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Question / commentaire

Pas de commentaire

12 - 20240311-012 - EHPAD RESIDENCE DE MAA ERRD 2023 RESULTATS ET AFFECTATION DES RESULTATS

Madame la vice-présidente expose,

L'exécution du Budget de l'EHPAD Résidence de Mâa, budget annexe à celui du CIAS du Pays Tarusate, pour l'exercice 2023 est arrêté comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	261 489.74€	3 857 245.84 €
Recettes	34 605.56 €	3 715 727.75 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	**- 226 884.18 €**	**- 141 518.09 €**

Le tableau de passage des résultats à la CAF (Capacité d'Autofinancement) montre les éléments suivants :
Pour rappel, le total des charges est diminué des comptes 675 « valeurs comptables des éléments d'actif cédés » et compte 68 « dotations aux amortissements, dépréciations et provisions ». Le total des recettes est diminué des comptes 775 « produits des cessions d'éléments d'actifs » et 777 « quote part des subventions d'investissement virée aux résultats » et 78 « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions ».

Tableau de passage des résultats à la CAF :

	Exploitation
Dépenses	3 857 245.84 €
Compte 68 « amortissements »	221 128.03 €
Total	= 3 636 117.81 €
Recettes	3 715 727.75 €
Compte 777	- 35 950.43 €
Total	= 3 679 777.32€
CAF =	**43 659.51 €**

Tableau de financement de l'investissement :

IAF		43 659.51 €	CAF
Rembt des emprunts	138 215.91 €	16 108.56 €	FCTVA
Immobilisations	123 273.83 €	18 497.00 €	Subv investissement
Total des emplois	**261 489.74 €**	**78 265.07 €**	**Total des ressources**
		183 224.67 €	Prélèvement sur le fonds de roulement
Total équilibre du tableau de financement	261 489.74 €	261 489.74 €	Total équilibre du tableau de financement

L'ERRD (présentation budgétaire de l'EHPAD) exige une ventilation de ce résultat selon les trois sections tarifaires que sont hébergement, dépendance et soin.

	Compte administratif 2023	Hébergement	Dépendance	Soins
Dépenses	3 857 245.84 €	1 949 623.63 €	655 977.24 €	1 251 644.97 €

Recettes	3 715 727.75 €	1 832 809.72 €	653 489.81 €	1 229 428.22 €
Résultats 2023	- 141 518.09 €	- 116 813.91 €	- 2 487.43 €	- 22 216.75 €
			- 24 704.18 €	
Résultats incorporés 2022	96 585.84 €	- 44 850.54 €	141 436.18 € (-3 522.40 € + 144 958.78 €)	
Résultats cumulés	- 44 932.25 €	- 161 664.45 €	116 732.20€	

Il est constaté un résultat déficitaire de (-) 141 518.09 €
- Hébergement de (-) 116 813.91 €
- Dépendance & soins de (-) 24 704.18 €

Soit la proposition d'affectation suivante sur le budget prévisionnel 2024 en fonctionnement :
Section hébergement :
Résultat 2023 = - 116 813.91 €
Constatant le résultat déficitaire de l'année, il est proposé de le couvrir
Par le compte 10686 « compensation des déficits d'exploitation » d'un montant de + 98 416.36 €
Par une reprise de 18 397.55 € sur le compte c/10687 « compensation des charges d'amortissement d'un montant de 40 000 €, portant le solde de ce compte à 21 602.45 €

Section dépendance et soins :
Résultat 2023 = - 24 704.18 €
Constatant le résultat déficitaire de l'année, il est proposé de le couvrir
Par une reprise partielle sur le compte c/11032 « report à nouveau solde créditeur dépendance et soin » la somme de – 24 704.18 €, portant le solde au 31/12/2024 à 116 732.20 €.

Soit en résumé :

		H	D-S			
resultat 2023	-141 518,09 €	-116 813,91 €	-24 704,18 €			
	affectation				solde au 31/12/2023	solde au 31/12/2024
reprise	1068631	-98 416,36 €			98 416,36 €	- €
	1068731	-18 397,55 €			40 000,00 €	21 602,45 €
	11032		-24 704,18 €		141 436,38 €	116 732,20 €

Pour mémoire		H	D-S		solde au 31/12/2022	solde au 31/12/2023
résultat 2022	96 585,84 €	-97 228,42 €	-44 672,58 €			
	affectation					
reprise	1068631	-44 850,54 €			143 266,90 €	98 416,36 €
	11031	-52 377,88 €			52 377,88 €	0,00 €
	11032		-44 672,58 €		186 108,96 €	141 436,38 €

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
24	0	0	0

ADOPTE A L'UNANIMITE
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Question / commentaire

Mme Blanche-Meunier présente les raisons du déficit : ce n'est pas un problème dû au remplissage ni aux recettes mais un problème lié aux dépenses :
-Dépenses en électricité, en chauffage et en alimentaire
-Embauche d'un 5ème cuisinier / 2ème four
-Un grand nombre d'arrêt (12 agents : 1137 jours d'accident de travail soit 5 ETP)

Le GMP de l'EHPAD est de 796 (800 c'est le long séjour)

L'EHPAD n'as pas encore reçu l'arrêté de tarification 2024 : sera proposé en délibération au mois d'avril

Plusieurs pathologies de cancer sur l'établissement donc avec de longs arrêts et des reprises à temps partiel thérapeutique

Mme Loubère : ce sont des agents qu'il faut remplacer.

13 - 20240311-013 - EHPAD RESIDENCE DE MAA RAPPORT D'ACTIVITE 2023

Madame la Vice-Présidente expose, le rapport présenté et ses annexes :

- Rapport activité
  Bilan animation
- Bilan socio-esthétisme
  Bilan musicothérapie
- Bilan esthétisme
- Bilan psychologue

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
24	0	0	0

ADOPTE A L'UNANIMITE
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Question / commentaire

Mme Loubère : Le CIAS et les 2 EHPAD sont intégrés dans une démarche du département sur la mise en place d'un tarif différencié.

14 - 20240311-014 - SERVICE AUTONOMIE A DOMICILE (SAD) - COMPTE DE GESTION 2023

Madame La Vice-Présidente expose que considérant l'approbation du Compte Administratif 2023 du SAD du Pays Tarusate,
Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrit de passer les écritures.

Le Conseil d'Administration,

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- Statuant sur l'exécution budgétaire de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- Statuant sur la compatibilité des valeurs inactives,

Déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
24	0	0	0

ADOPTE A L'UNANIMITE
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Question / commentaire

Pas de commentaire

15 - 20240311-015 - SERVICE AUTONOMIE A DOMICILE (SAD) - COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Madame La Vice-Présidente présente au Conseil d'Administration l'exécution du budget 2023 du SAD du CIAS du Pays Tarusate. Le Compte Administratif se solde comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT	
Dépenses réalisées	2 743 643,33 €
Recettes réalisées	2 884 643,64 €
Résultat de l'exercice=excédent	**141 000,31 €**
déficit reporté 2022	- 1 371,92 €
Résultat 2023 cumulé après affectation résultat =excédent	**139 628,39 €**

SECTION INVESTISSEMENT	
Dépenses réalisées	7 769,40 €
Recettes réalisées	6 645,85 €
Résultat de l'exercice=déficit	**- 1 123,55 €**
déficit reporté 2022	- 50,90 €
Résultat 2023 cumulé après affectation résultat = déficit	**- 1 174,45 €**

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
24	0	0	0

ADOPTE A L'UNANIMITE
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Question / commentaire

M.Hucbourg : Présente les vues d'ensemble des sections fonctionnement et investissement.

Allocation chômage d'un agent pour 1 an de plus.
Le licenciement de 2 agents pour inaptitude.
Cette année encore le CD40 a fait le choix de maintenir la dotation même si les heures ne sont pas réalisées.

Nous n'avons pas d'indicateur pour prévoir ce qu'il va se passer.
Il y a des creux et des remontées.

75 000 heures en 2022
79 000 heures en 2023

Un CPOM qualité avec une dotation de 189 000€
Un CPOM rémunération dans le cadre du Ségur 197 000€

Facturation : Mise en place de process avec le titrage individuel / contrôles plus sérieux au niveau de la compta = une plus grande récupération des recettes

Une diminution de la subvention d'équilibre à 400 000€ au lieu de 700 000€

16 - 20240311-016 - SERVICE AUTONOMIE A DOMICILE (SAD) - AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Description du projet
Madame La Vice-Présidente propose d'affecter les résultats d'exploitation de 2023 comme suit :

En fonctionnement :
Un excédent de fonctionnement de : +141 000.31 €
Un déficit reporté de : - 1 371.92€
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : + 139 628.39 €

En investissement :
Un déficit d'investissement de :- 1 123.55 €
Un déficit d'investissement reporté de : - 50.90 €
Un déficit des restes à réaliser de : 0 €
Soit un déficit de financement de – 1 174.45 €.

Madame La Vice-Présidente propose d'affecter les résultats d'exploitation de 2023 comme suit :

Résultat de fonctionnement au 31 décembre 2023 : excédent de + 139 628.39 €
Affectation complémentaire en réserve (1068) : 0 €
excédent reporté en fonctionnement (002) : + 139 628.39 €

Résultat d'investissement reporté déficit (001) : -1 174.45 €

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
24	0	0	0

ADOPTE A L'UNANIMITE
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Question / commentaire

Pas de commentaire

17 - 20240311-017 - SERVICE AUTONOMIE A DOMICILE (SAD) - RAPPORT ACTIVITE 2023

Madame la Vice-Présidente expose, le rapport présenté et ses annexes :
- Cadre réglementaire compte administratif 2023
- Rapport prévention
  Rapport EMS Numérique
- Rapport CPOM annexe 2 – dotation complémentaire qualité
- Rapport art-thérapie
  Rapport Gymnastique adaptée
  Rapport Psychomotricité

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
24	0	0	0

ADOPTE A L'UNANIMITE
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Question / commentaire

Mme Loubère : 79 000 heures de prestations réalisées. 60 auxiliaires de vie pour 58 ETP.

M.Hucbourg : une baisse de 10 ETP malgré la reprise d'activité, une baisse d'absentéisme importante, le week-end complet travaillé…
La réorganisation a permis à moins d'agent de faire plus de travail.

QUESTIONS DIVERSES

Mme Loubère : la validation de l'avance de crédit d'impôt par le SAD est pratiquement finalisée.

Prochaine séance du Conseil d'Administration : 08/04/2024

Le(a) secrétaire de séance,

Danièle DINCLAUX

La Vice-Présidente du CIAS,

Patricia LOUBERE

C.I.A.S. du Pays TARUSATE

« Conformément aux dispositions réglementaires, l'intégralité des délibérations examinées et adoptées en séance du Conseil est publiée sur le site internet (https://www.pays-tarusate.fr/Pays-Tarusate/CIAS/Deliberations-du-CIAS) et disponible en consultation dans les registres réglementaires au service. »

Signatures des membres du Conseil d'Administration